

Montmorot

Votre bulletin municipal



Editorial

Chers concitoyens,

Après dix-huit années d'engagement à MONTMOROT à vos côtés (Adjoint de 1995 à 2001, puis Maire depuis 2014) le moment est venu pour moi de passer le relais.

Ce choix réfléchi, s'accompagne d'une profonde gratitude pour la confiance que vous m'avez accordée, et pour tout ce que nous avons construit ensemble.

Notre commune, cette « ville à la campagne » que nous aimons tant, a connu de profondes transformations. Nous avons choisi, ensemble :

- *de repenser notre territoire pour qu'il soit plus accueillant, plus sûr, plus apaisé. Les cheminements piétons et cycles, au cœur de notre action, ont permis de sécuriser les déplacements des familles, des enfants, des aînés, et de tous ceux qui souhaitent se déplacer autrement,

- *de rénover nos bâtiments communaux, réduire l'éclairage la nuit... pour limiter nos émissions de carbone,

- *de réhabiliter l'histoire de Montmorot, son patrimoine bâti et naturel...,

- *de créer et réhabiliter des espaces éducatifs, culturels et sportifs ouverts à tous : médiathèque, pumptrack, écoles, accueil de loisirs...

Ces changements, visibles, concrets, sont le fruit d'une volonté collective : celle de faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, aujourd'hui et demain.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui, chaque jour, s'engagent pour notre Commune. Aux bénévoles, dont l'énergie et la générosité animent nos associations, nos fêtes, nos projets ; aux agents communaux, dont le travail au quotidien est essentiel pour le bien-être de tous ; aux élus, qui s'investissent sans compter pour le bien commun.

C'est grâce à vous, grâce à nous, que notre Commune respire, grandit et se renforce.

La période de réserve électorale qui s'ouvre est un temps particulier, où chacun peut prendre du recul, réfléchir à l'avenir de notre territoire. Je souhaite que ce moment soit l'occasion de mesurer le chemin parcouru et d'imaginer, sereinement, les défis et les opportunités qui nous attendent.

Merci pour ces années partagées, pour votre engagement, pour votre confiance. L'histoire de notre Commune se poursuivra avec une nouvelle équipe, portée par chacun d'entre vous.

Nous vivons une période troublée. Alors ici, dans le Jura et à Montmorot, gardons la conviction qu'on peut retisser la confiance, créer du lien, inventer d'autres chemins.

En ce début d'année 2026, je m'associe aux membres du Conseil municipal et aux agents communaux pour vous souhaiter la santé, la douceur et tous ces petits riens qui font les grands "touts".

Le Maire
André BARBARIN



Editorial

Conseil en action

Actualités Montmorot

Calendrier collecte 2026





Carole BOUVIER
Adjointe « communication, fêtes et cérémonies, vie associative »

Le conseil municipal en action

Comptes-rendus détaillés sur
www.montmorot.fr

Séance du 8 octobre 2025

- Achat d'une parcelle derrière les Tourelles afin de créer un cheminement doux le long de la Vallière.
- Choix des assiettes de coupes dans les forêts communales.
- Dérogation au repos dominical des salariés pour 2026.
- Décision modificative n°2 pour les budgets de fonctionnement et d'investissement.
- Approbation d'un programme de transformation des luminaires de l'éclairage public en led pour un coût de 49 699,45 €. 102 points lumineux sont concernés. Au total 160 luminaires utiliseront cette technologie sur les 600 que compte l'éclairage public.

Séance du 10 décembre 2025

- Désaffectation et déclassement d'une partie de la voie communale classée dans le domaine public (VCn°30) à l'extrémité de la rue Pierre Cazot.
- Validation du plan de financement pour un montant de 39 050 € concernant le passage piétons/cycles derrière Les Tourelles.
- Décision modificative n°3 des budgets :
 - De fonctionnement pour 13 000 €
 - D'investissement pour 280 000 €
- Actualisation des tarifs communaux pour 2026 :
 - **Décision de ne pas augmenter les prestations communales** (activités périscolaires, extra-scolaires, locations de salles...).

Séance du 14 janvier 2026

- Approbation d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage au profit d'ECLA, pour la construction d'un giratoire avenue Pasteur.



Réunion de quartier

La dernière réunion de quartier de l'année a rassemblé les habitants du quartier Combe Erlin et du chemin du Château.

Repas des Ainés

Animé par le "groupe Minoritaire" les 170 convives se sont retrouvés lors du repas des aînés.



Illumination du sapin

Coorganisée par l'association des parents d'élèves les Catharus'Kids, la municipalité, les enseignants de l'école Simone Veil et le Comité des fêtes, l'illumination du sapin a remporté un grand succès avec le spectacle "blanche neige" et la descente en tyrolienne du Père-Noël.

Cérémonie du 11 novembre

Les élèves de l'école Simone Veil, accompagnés de leurs enseignants ont interprété "une larme sur la joue de Marianne". Gauthier BERBON, Cassidy MENO, Cléa OLLIVIER et Maël LHOMME ont énoncé les noms des soldats morts au combats.



Réfection des trottoirs Rue François Monin

La Commune a engagé des travaux de réfection des trottoirs Rue François Monin, afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Les trottoirs, très dégradés avec le temps, nécessitaient une intervention complète. Le projet a été mené en collaboration avec le bureau d'études ECLA, le responsable des services techniques de Montmorot, et réalisé par l'entreprise BOISSON.

Nature des travaux réalisés :

- Réfection complète des trottoirs existants.
- Élargissement ponctuel du trottoir lorsque l'espace le permettait.
- Mise en place de bordures basses chaque fois que la configuration le permet, afin de limiter les bateaux successifs, souvent inconfortables et peu pratiques pour les piétons, personnes à mobilité réduite et poussettes.

Montant des travaux : 63 000 € HT

Ces aménagements offrent aujourd'hui un cheminement plus sécurisé, plus confortable et plus accessible pour l'ensemble des usagers.

Une belle opération qui s'inscrit dans la volonté de la Municipalité d'améliorer durablement le cadre de vie et les déplacements doux au sein de la commune.



Qu'est-ce que le PATA ?

Le PATA (Point À Temps Automatique) est une technique d'entretien routier qui consiste à projeter simultanément une émulsion de bitume et des gravillons sur les zones dégradées (fissures, nids-de-poule débutants, affaissements légers).

Ce procédé permet de :

- Stopper la dégradation de la chaussée avant qu'elle ne s'aggrave
- Prolonger la durée de vie des routes existantes
- Intervenir rapidement et de manière ciblée, sans refaire entièrement la chaussée

Pourquoi y a-t-il des gravillons ?

La présence temporaire de gravillons est normale et nécessaire au procédé. Ceux-ci se fixent progressivement sous l'effet du passage des véhicules. Un balayage est réalisé après quelques jours afin d'éliminer l'excédent.

Même si ce type d'intervention peut occasionner une gêne ponctuelle, le PATA reste une solution efficace, économique et préventive, permettant de maintenir les routes en bon état et d'éviter des travaux plus lourds à l'avenir.



La rue de Vallière est une vélorue

La rue de Vallière est aménagée en vélorue afin de favoriser les déplacements à vélo en toute sécurité.

Qu'est-ce qu'une vélorue ?

Dans une vélorue, les cyclistes sont prioritaires et peuvent circuler au centre de la chaussée. Les automobilistes sont autorisés à circuler, mais ils ne doivent pas dépasser les vélos et doivent adapter leur vitesse.

Pour les automobilistes :

- Le vélo donne le rythme. Dépassement des cyclistes interdit.
- Vitesse modérée et vigilance renforcée.

Pour les cyclistes :

- Circulation autorisée au centre de la chaussée.
- Respect du code de la route.

Pour les piétons :

- Les piétons doivent circuler côté maisons.
- Le côté rivière est réservé à la piste cyclable en contre-sens.
- Cette organisation permet de séparer les usages et de garantir la sécurité de chacun.

Cette organisation vise à apaiser la circulation, réduire les conflits entre usagers et améliorer la sécurité de tous.

Pour garder cette rue apaisée, pensez à emprunter la rue du Pré des Dames via la rue A. Briand, vous gagnerez du temps sur un axe qui vous est réservé. La chaussée de cette rue vient d'être réhabilitée.



RADAR PÉDAGOGIQUE



Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité routière au sein de la commune, un radar pédagogique a été installé Avenue Pasteur à Montmorot, sur un axe limité à 50 km/h.

- 5 699 véhicules ont été enregistrés en moyenne par jour,
- Vitesse moyenne constatée : 52 km/h,
- 50 % des automobilistes rouent à 50 km/h ou moins,
- 15 % des véhicules circulent à une vitesse supérieure à 58 km/h.

Ces résultats montrent un comportement globalement correct des usagers, même si une minorité de conducteurs conserve une vitesse excessive. La vigilance reste donc nécessaire afin de garantir la sécurité de tous, riverains comme piétons.

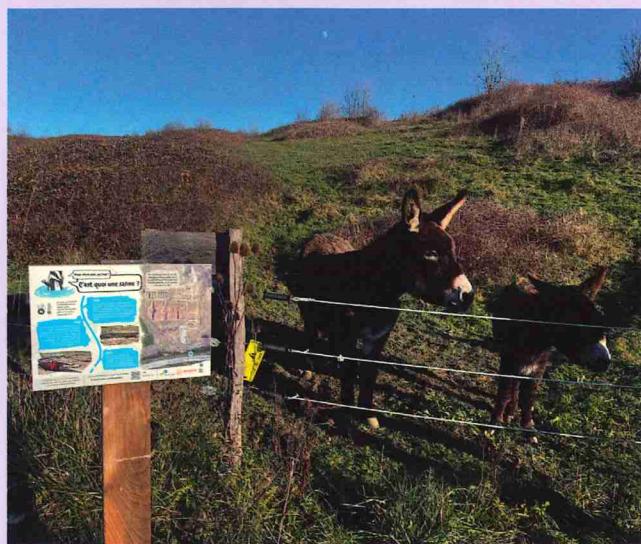
La Municipalité remercie les automobilistes respectueux des limitations et poursuit ses actions de prévention et de sensibilisation.



Françoise TOMASETTI
Adjointe au Maire

Des espaces naturels sensibles à Montmorot

Un groupe d'étudiants en Gestion du patrimoine naturel du Lycée agricole Edgar FAURE, a travaillé avec le Conseil Départemental du Jura à la mise en avant des espaces naturels sensibles de la Commune. 5 panneaux de sensibilisation ont été conçus et posés par leurs soins le long d'un parcours de 6,7 km : départ place de la Mairie, rue du Grand Sugny, la ferme Maréchal, le chemin du champ dessus à droite, redescendre vers la vieille saline, retrouver le chemin du château par le bassin écrêteur et rejoindre la rue Calmette.



Colis des aînés

Le 15 janvier, 95 colis gourmands ont été remis avec attention aux aînés de 85 ans et plus, absents au traditionnel repas des aînés du 3 décembre. Préparés par Les Caves Maurin, ces colis ont été distribués par les membres du CCAS.

En complément, 13 boîtes de chocolats ont été offertes aux résidents catharus de l'EHPAD Résidence La Chatelaine.



La vie à la médiathèque

L'équipe de la médiathèque, agents et bénévoles, vous ont proposé ces derniers mois encore bien des nouveautés : comprendre l'IA, réfléchir sur la notion d'égalité et se plonger dans un Noël scandinave.

Pour les 3 mois à venir les thèmes prévus sont : villes et campagnes et nuit de la lecture ; le Carnaval ; l'eau.

Sous quelles formes cela va nous être proposé ? Encore des surprises, en plus de toutes les nouveautés qui viennent compléter les 12 000 ouvrages et supports à disposition.

Moustique tigre, frelon asiatique, chenille processionnaire...

3 espèces invasives...

3 fléaux...

Le printemps est encore loin, mais il faut se préparer à lutter contre ces espèces invasives qui perturbent fortement notre confort de vie durant la saison estivale.

Le moustique tigre

Cet insecte se développe en milieu urbain et peut gâcher la saison et particulièrement l'utilisation de nos terrasses et de nos jardins.

Un triptyque simple : pas d'eau, pas de gîtes, pas de moustique !

3 solutions :

Suppression des gîtes larvaires (de loin, le plus efficace) :

Entretenir dès maintenant ses chéneaux, gouttières pour faciliter le bon écoulement des eaux.

Couvrir dès maintenant les réservoirs d'eau de pluie d'un grillage de type moustiquaire.

Dès le printemps, vider chaque semaine tous les récipients pouvant contenir de l'eau, même en très faible quantité.

Le piégeage :

Pièges pour femelles cherchant à piquer – Pièges à CO₂.

Pièges passifs pour capturer les femelles adultes et les empêcher de pondre.

Le traitement larvicide :

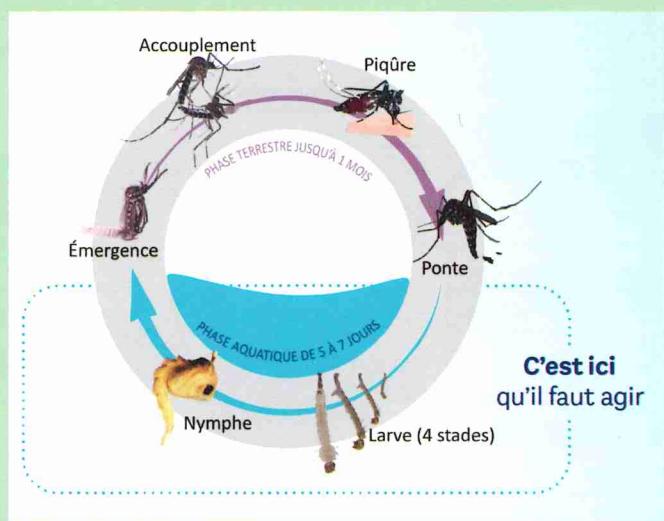
Cette opération est délicate et très peu efficace, même si elle rassure les riverains. Le traitement doit être très ciblé. L'intervention est réservée aux communes.

Intervention communale :

Un agent communal est en cours de formation pour organiser efficacement la lutte.

La collectivité étudie le traitement larvicide biologique sur le cimetière et dans les avaloirs publics quartier Combe Erlin.

Un bac de sable sera installé dans le cimetière, à disposition des utilisateurs.



Bulletin N° 16 - JANVIER 2026

Astuce : pour éloigner les moustiques lors d'un apéro sur la terrasse, installez un ventilateur. Le moustique n'aime pas le vent !

Une fiche complète est disponible sur le site www.montmorot.fr

La chenille processionnaire

Très urticante, la chenille fait son nid dans les résineux. Puis à maturité elle descend de l'arbre en procession et peut être dangereuse pour les enfants, les animaux... Installer des pièges sur les troncs afin de les attraper, couper les branches de l'arbre où le nid se trouve, puis brûlez-le. Dès lors que des nids se forment dans vos arbres, vous avez obligation de les supprimer.



Le frelon asiatique

Très dangereux, le frelon asiatique décime les colonies d'abeilles et sa piqûre peut être mortelle pour les humains.

Dès le mois de mars il est indispensable de limiter l'installation des reines et la formation de nouveaux nids. A chaque reine, un nid !

Installez un piège dans votre jardin afin de les capturer. Voir fiche sur le site www.montmorot.fr. Une fois installé dans un arbre de votre propriété, vous avez obligation de le supprimer en faisant appel à un professionnel. Surtout ne tentez pas de le faire vous-même !



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Inscription soit par internet sur le site service-public.fr, soit en Mairie. Justificatifs : copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au nom et prénom du demandeur, de moins de 3 mois.

Inscriptions possibles jusqu'au 4 février 2026 par internet et 6 février 2026 en Mairie pour pouvoir voter pour le scrutin des élections municipales les 15 et 22 mars 2026.

MONTMOROT



Calendrier de collecte 2026

BAC GRIS et BAC DE TRI



Les bacs doivent être sortis avant 4h30 pour une collecte en matinée et avant 11h30 pour une collecte d'après-midi.
Les bacs non conformes aux consignes de tri ne sont pas collectés.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 J Nouvel An	5 1 D Matin	9 1 D Exception	1 Me	1 V Fête du travail	1 L Matin
2 V	2 L Matin	2 L Exception	2 J	2 S	2 Ma
3 S	3 Ma	3 Ma	3 V	3 D	3 Me
4 D	4 Me	4 Me	4 S Matin Matin	4 L Matin Matin	4 J
5 L Matin	5 J	5 J	5 D Pâques	5 Ma	5 V
6 Ma	6 V	6 V	6 Me	6 Me	6 S
7 Me	7 S	7 S	7 Ma	7 J	7 D
8 J	8 D	8 D	8 Me	8 V Armistice 1945	8 L Matin
9 V	9 L Matin Matin	9 L Matin Matin	9 J	9 S	9 Ma
10 S	10 Ma	10 Ma	10 V	10 D	10 Me
11 D	11 Me	11 Me	11 S	11 L Matin	11 J
12 L Matin Matin	12 J	12 J	12 D	12 Ma	12 V
13 Ma	13 V	13 V	13 L Matin	13 Me	13 S
14 Me	14 S	14 S	14 Ma	14 J Ascension	14 D
15 J	15 D	15 D	15 Me	15 V	15 L Matin Matin
16 V	16 L Matin	16 L Matin	16 J	16 S	16 Ma
17 S	17 Ma	17 Ma	17 V	17 D	17 Me
18 D	18 Me	18 Me	18 S	18 L Matin Matin	18 J
19 L Matin	19 J	19 J	19 D	19 Ma	19 V
20 Ma	20 V	20 V	20 L Matin Matin	20 Me	20 S
21 Me	21 S	21 S	21 Ma	21 J	21 D
22 J	22 D	22 D	22 Me	22 V	22 L Matin
23 V	23 L Matin Matin	23 L Matin Matin	23 J	23 S Matin	23 Ma
24 S Matin Matin	24 Ma	24 Ma	24 V	24 D Pentecôte	24 Me
25 D Exception	25 Me	25 Me	25 S	25 L	25 J
26 L Exception	26 J	26 J	26 D	26 Ma	26 V
27 Ma	27 V	27 V	27 L Matin	27 Me	27 S
28 Me	28 S	28 S	28 Ma	28 D	28 D
29 J	29 D	29 D	29 Me	29 L Matin Matin	29 L Matin Matin
30 V	30 L Matin	30 L Matin	30 J	30 Ma	30 Ma
31 S	31 Ma	31 Ma			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 Me	1 S	1 Ma	1 J	44 1 D Toussaint	1 Ma
2 J	2 D	2 Me	2 V	2 L Matin Matin	2 Me
3 V	3 L Matin	3 J	3 S	3 Ma	3 J
4 S	4 Ma	4 V	4 D	4 Me	4 V
5 D	5 Me	5 S	5 L Matin Matin	5 J	5 S
6 L Matin	6 J	6 D	6 Ma	6 V	6 D
7 Ma	7 V	7 L Matin Matin	7 Me	7 S	7 L Matin
8 Me	8 S	8 Ma	8 J	8 D	8 Ma
9 J	9 D	9 Me	9 V	9 L Matin	9 Me
10 V	10 L Matin Matin	10 J	10 S	10 Ma	10 J
11 S	11 Ma	11 V	11 D	11 Me Armistice 1918	11 V
12 D	12 Me	12 S	12 L Matin	12 J	12 S
13 L Matin Matin	13 J	13 D	13 Ma	13 V	13 D
14 Ma Fête nationale	14 V	14 L Matin	14 Me	14 S	14 L Matin Matin
15 Me	15 S Assomption	15 Ma	15 J	15 D	15 Ma
16 J	16 D	16 Me	16 V	16 L Matin Matin	16 Me
17 V	17 L Matin	17 J	17 S	17 Ma	17 J
18 S	18 Ma	18 V	18 D	18 Me	18 V
19 D	19 Me	19 S	19 L Matin Matin	19 J	19 S
20 L Matin	20 J	20 D	20 Ma	20 V	20 D
21 Ma	21 V	21 L Matin Matin	21 Me	21 S	21 L Matin
22 Me	22 S	22 Ma	22 J	22 D	22 Ma
23 J	23 D	23 Me	23 V	23 L Matin	23 Me
24 V	24 L Matin Matin	24 J	24 S	24 Ma	24 J
25 S	25 Ma	25 V	25 D	25 Me	25 V Noël
26 D	26 Me	26 S	26 L Matin	26 J	26 S
27 L Matin Matin	27 J	27 D	27 Ma	27 D	27 L Matin Matin
28 Ma	28 V	28 L Matin	28 Me	28 S	28 Ma
29 Me	29 S	29 Ma	29 J	29 D	29 Me
30 J	30 D	30 Me	30 V	30 L Matin Matin	30 Me
31 V	31 L Matin		31 S		31 J

Les bacs bleus de tri passent progressivement au jaune, les consignes restent les mêmes :

Tous les emballages en vrac dans le bac de tri !



Réparation et livraison de bacs de collecte, informations :

03 84 86 16 16

accueil@sictom.lons-le-saunier.fr

www.sictom-lons-le-saunier.fr

